



VILLE DE ROYAN COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL
5 MAI 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. MERLE
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, Président de séance, ouvre la séance à 18 h 30.

M. Sébastien GONZALEZ, Conseiller Municipal, est désigné Secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2008,

Après avoir adopté la liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les conventions avec l'agence de l'eau ADOUR-GARONNE relatives à l'attribution d'aides financières pour la phase administrative des périmètres de protection des captages d'eau potable.

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer l'avenant n°1 au marché de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'exploitation des mobiliers urbains sur le territoire de la Commune de Royan conclu avec la SARL SPACEO

- d'attribuer à l'impasse raccordée 6/8 rue des Glycines la dénomination suivante :
 Ø IMPASSE DES CLEMATITES

- d'attribuer à l'impasse raccordée 153 rue de la Roche la dénomination suivante :
 Ø IMPASSE DES FIGUIERS

- de fixer la liste des Commissaires titulaires et suppléants en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

	NOM	PRENOM	PROFESSION	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	BODIN	Marie-Claude	Agence de location	77 rue de la Treille - Royan	
2	BOURGEOIS	Gérard	Retraité gendarmerie	36 rue des Pinsons - Royan	
3	BIRON	Edouard	Agriculteur	Chemin de la Glacière - Royan	
4	PANNIER	Joëlle	Attaché direction	4 rue des Bouvreuils - Royan	
5	GEMON	Pierre	Retraité	52 Bd Champlain - Royan	BOIS
6	CHASSEBOEUF	Yves	Retraité	4 bis av de Cordouan St Georges de Didonne	St Georges de Didonne
7	RENOULEAUD	Jean-André	Retraité	10 rue des Cailles - Royan	BOIS
8	VIDAL	Philippe	Directeur	50 rue Ampère - Royan	
9	PAPIN	James	Ostréiculteur	L'Eguille sur Seudre	L'Eguille sur Seudre
10	TOLEDE	Jean-Jacques	Assureur	5 av Daniel Hedde - Royan	
11	BUSSON	Winston	Retraité	1 av de Verdun - Royan	
12	RICH	Claude	Commerçant	12 allée des Fauvettes Vaux sur Mer	Vaux sur Mer
13	GERGOUIL	Jean-Louis	Commerçant	12 rue de la République St Palais sur Mer	St Palais sur Mer
14	VERMES	Yves	Gérant de société	15 av du Nid d'Aigle Royan	
15	RAYMOND	Pierre	Retraité	6 rue Edmond Audran - Royan	
16	LAPOUGE	Colette	Retraité	4 rue des Ormeaux - Royan	
17	JARRIAULT	Claude	Retraité	40 Bd Thiers - Royan	
18	FRADIN	Jean-Pierre	Commerçant	16 rue P. Doumer - Royan	
19	MARFIL	Michel	Retraité	2 rue des Cormorans - Royan	
20	PORTET	André	Militaire en retraite	17 Bd Baillet - Royan	
21	GELUSSEAU	Jacques-Bernard	Commerçant	47 A route de Rochefort St Sulpice de Royan	St Sulpice de Royan
22	PUY	Benoît	Retraité	43 Bd de la Marne - Royan	
23	GAYRIN	Arnaud	Marin-Pêcheur	18 av des Capucines St Sulpice de Royan	St Sulpice de Royan
24	SIMAN	Yves	Commerçant	10 rue A. Rateau - Vaux sur Mer	Vaux sur Mer
25	GINESTET	Jean-Louis	Commerçant	3 rue D. Papin - Royan	
26	MILLIEROUX	Albert	Retraité	45 rue des Pinsons - Royan	BOIS
27	PAPON	Marc	Retraité	69 Bd Briand - Royan	
28	STOCCHI	Franck	Carrossier auto	11 rue D. Papin - Royan	
29	AUBERT	Georges	Retraité	6 bis Bd de Cordouan Royan	
30	STOFFAES	Jean-Claude	Commerçant	28 allée de l'Espagnol - Royan	
31	DAVID	Hervé	Commerçant	14 allée des Glycines - Royan	BOIS
32	PENICAUD	Jean	Retraité	128 rue des Cendrilles - Royan	

S'OPPOSE

- au projet de fermeture de la 10^{ème} de l'Ecole Elémentaire Louis Bouchet pour la rentrée 2008.

DEMANDE

- au Ministère de l'Education Nationale, au Recteur de l'Académie ainsi qu'à l'Inspecteur d'Académie de bien vouloir faire procéder à un examen bienveillant et diligent du cas de cette école.

DECIDE

- d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

○ CENTRE D'ARTS PLASTIQUES	28 000,00
○ UNIVERSITE INTER AGES	14 000,00
○ ECHANCRURES - CAPTURES	24 000,00
○ ROYAN VIDEO CAMERA CLUB	4 000,00
○ LES BALADINS DU ROI-YAN	400,00
○ PETITS CHANTEURS DE NOTRE DAME	1 000,00
○ CLUB PHILATELIQUE	1 000,00
○ ENSEMBLE VOCAL ARCANTE	4 000,00
○ CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	4 000,00
○ GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	1 500,00
○ ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	2 000,00
○ FOYER SOCIO-EDUCATIF STE MARIE/ST JEAN BAPTISTE	650,00
○ GROUPE RADIO FRANCOPHONE INTERNATIONAL	300,00
○ FOYER SOCIO EDUCATIF DU LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00
○ CHORALE CHANT'AMI	250,00
○ COMITE « DUGUA DE MONS » DE ROYAN	800,00
○ MORGAN COMPAGNIE	450,00
○ DIVERTIMENTO	1 500,00
○ LE CHŒUR DU VIOLON	300,00
○ CANT'OCEA	724,00
○ ARTICHEM	1 200,00
○ LA COMPAGNIE DE L'ARENE	800,00
TOTAL	91 874,00
CREDIT RESERVE	74 928,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association «CENTRE D'ARTS PLASTIQUES»,
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention d'objectifs précitée.

- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association «ECHANCRURES»,
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention d'objectifs précitée.

- d'attribuer les subventions scolaires suivantes :

○ FSE COLLEGE ZOLA	800,00
○ FSE LYCEE CORDOUAN	1 000,00
○ FSE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00
○ PREVENTION MAIF	600,00
○ MAISON FAMILIALE RURALE DE CRAVANS	300,00
○ CFA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE & LOIRE (F.A.S.E.)	60,00
○ MAISON FAMILIALE RURALE – ECOLE FORESTIERE CHEVANCEAUX	60,00
○ CHAMBRE DES METIERS LA ROCHELLE	480,00
○ ECOLE MATERNELLE MAINE GEOFFROY	949,00
○ ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	632,00
○ ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET	553,00
○ ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	753,00
○ ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	115,00
○ ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	2 268,00
○ ECOLE ELEMENTAIRE MAINE GEOFFROY	1 068,00
○ ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET	384,00
○ ECOLE ELEMENTAIRE L'YEUSE	1 192,00
○ ECOLE ELEMENTAIRE LA CLAIRIERE	230,00
TOTAL	12 444,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 20.

DESIGNE

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière du Centre Equestre de Royan :

- M. Henri LE GUEUT, conseiller municipal
- Mme Hélène CROUÉ, conseillère municipale
- M. Gérard FILOCHE, conseiller municipal
- Mme Marie-José DOUMECQ, conseillère municipale
- M. Michel MERLE, conseiller municipal
- Mme Marie-Noëlle PELTIER, conseillère municipale
- M. Pascal RICH, conseiller municipal
- M. Jacques LABIA, conseiller municipal
- Mme Annie CHABANEAU, conseillère municipale
- M. René-Luc CHABASSE, conseiller municipal
- Mme Françoise BAUDE, représentant la S.H.R.C.B.
- Mme Martine TOUTAIN, représentant la S.H.R.C.B
- M. Jean-Paul MATRAT, représentant la S.O.M.E.C.O.B.
- M. Hubert THOMAS, représentant la S.O.M.E.C.O.B.
- M. Jean-François AYOUL, représentant l'association West Quarter Horse Association 17
- M. Claude BAUDIN, représentant la ville de Saint Palais sur Mer
- M. Hervé DARTIAILH, représentant le R.O.C. Omnisports
- M. Guy ALLEGRE, représentant l'O.N.F.
- Mme Hélène BORDENAVE, représentant les cavaliers indépendants

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière du Golf de Royan :

- M. Henri LE GUEUT, conseiller municipal
- Mme Hélène CROUÉ, conseillère municipale
- M. Michel MERLE, conseiller municipal
- Mme Marie-Noëlle PELTIER, conseillère municipale
- M. Pascal RICH, conseiller municipal
- M. Jacques LABIA, conseiller municipal
- Mme Geneviève DUMAS, conseillère municipale
- Mme Annie CHABANEAU, conseillère municipale
- M. Jean-Michel DENIS, conseiller municipal
- Mme Hélène DUPIN, titulaire d'une carte de membre du Golf
- Mme Jeanne REY, titulaire d'une carte de membre du Golf
- M. Michel BOUTON, titulaire d'une carte de membre du Golf
- Mme Patricia DOMECCQ, représentant l'association Sportive

- M. Serge RENAULEAUD, représentant l'association Sportive
- M. Jean-Claude VALAISE RAYNAL, représentant l'association Sportive
- M. Claude BAUDIN, représentant la ville de Saint Palais sur Mer
- M. Alain SERIS, représentant la Fédération Française de Golf

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière du port de Royan :

- M. Henri LE GUEUT, conseiller municipal
- Mme Hélène CROUÉ, conseillère municipale
- M. Didier BESSON, conseiller municipal
- M. Gérard POTENNEC, conseiller municipal
- Mme Marie-Noëlle PELTIER, conseillère municipale
- M. Jacques GUIARD, conseiller municipal
- M. Didier QUENTIN, Député-Maire
- M. René-Luc CHABASSE, conseiller municipal
- M. Jean-Bernard PRUDENCIO, conseiller municipal
- M. Jacques LABIA, conseiller municipal
- M. Gérard FILOCHE, conseiller municipal
- M. Patrick LE GUINIOT, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. James TABARD, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. Jean-Claude GUILLIEN, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. Gérard BOUCHET, exerçant une activité de commerce
- M. Bernard PERAUDEAU, exerçant une activité de pêche
- M. David NEMBER, exerçant une activité de mareyeur
- M. Jean-Claude STOFFAES, exerçant une activité de commerçant
- M. Roland GEFFROY, représentant de l'activité Base Nautique
- M. Fabrice PALACIN, représentant d'une activité professionnelle du nautisme
- M. Olivier SOLLIER, représentant la S.N.S.M (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière des Jardins du Monde :

- M. Henri LE GUEUT, conseiller municipal
- Mme Dominique BARRAUD-DUCHERON, conseillère municipale
- Mme Hélène CROUÉ, conseillère municipale
- Mme Hélène LECOMTE, conseillère municipale
- M. Michel MERLE, conseiller municipal
- M. Bernard GIRAUD, conseiller municipal
- M. Jacques LABIA, conseiller municipal
- M. Jean-Bernard PRUDENCIO, conseiller municipal
- M. Gérard POTENNEC, conseiller municipal
- M. Jacques PENEAU, au titre de personnalités qualifiées usagers
- M. Pierre RAYMOND, au titre de personnalités qualifiées usagers
- M. Michel DAUDE, représentant l'association Nature Environnement 17
- M. Laurent GIRAUD, Directeur de l'Office Municipal du Tourisme
- M. M. Erick CHAUSSEMICHE, Président du G.I.C.C.

- M. Paul GUENEAU, Président de la commission extra municipale de l'environnement

DECIDE

- de modifier la délibération relative aux indemnités de fonction des élus votée le 27 Mars 2008 et de fixer les indemnités de fonction aux taux suivants :

- Indemnité du maire : 19,90 % de la base de référence
- Indemnité du 1^{er} adjoint : 37,85 % de la base de référence
- Indemnité du 2^o au 9^o adjoint : 23,96 % de la base de référence
- Indemnité aux conseillers municipaux délégués :

Ø 12,61 % de la base de référence pour les délégations suivantes :

- Commerce, artisanat, relations avec la Chambre de Commerce de d'Industrie et avec la Chambre des Métiers
- Logement
- Propreté et fleurissement
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication, aérodrome
- Patrimoine et culture

Ø 2,10 % de la base de référence pour les délégations suivantes :

- Suivi des relations financières avec les associations
- Relations avec les associations sportives
- Relations avec les structures en charge de la jeunesse
- Mise en œuvre du plan de circulation
- Organisation générale des halles et marchés
- Relations avec les établissements scolaires
- Relations avec les associations sociales
- Programmation des travaux
- Cyber Espace
- Préservation de l'estuaire
- Gestion des plages
- Relations avec les offices publics d'habitat

et d'appliquer sur les indemnités de fonction du maire et des adjoints les majorations suivantes (articles L 2123-22 et R 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

- majoration de 15 % au titre de la commune chef-lieu de canton,
- majoration de 25 % au titre de la commune classée station climatique, touristique.

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer le marché « Le Violon sur le Sable - Edition 2008 » avec la SARL PRODUCTION 114.

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'année en cours.

- d'émettre un avis favorable à l'ouverture le dimanche de l'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DOMAINE DE MONS, le dimanche pendant la période estivale 2008

- d'émettre un avis favorable à l'ouverture le dimanche de l'établissement LIDL, le dimanche de 8 h 00 à 13 h 00 du 29 juin au 31 août 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée 19 h 53.